

Utiliser le DPI Osiris - Infirmiers

7 heures

332597



Objectifs pédagogiques

Acquérir les fondamentaux du dossier de soins du DPI Osiris
Organiser le dossier de soin du patient / résident / usager à l'aide du DPI Osiris

Tracer les actions dans le dossier du patient / résident / usager

Produire et consulter l'information pour une prise en soin de qualité grâce au DPI Osiris



Public(s)

Professionnels infirmiers : Infirmiers, Cadres de santé



Pré-requis

Aucun



Modalités pédagogiques

En présentiel

Pratique intensive (travaux pratiques)



Moyens et supports pédagogiques

Support(s) de formation par apprenant



Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation en cours et fin de formation

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification



Formateur

Formateur

Consultant Progiciel Osiris



Programme

Naviguer dans le Dossier Patient / Résident / Usager=8.0pt

Localiser un patient

Rechercher un patient et ses informations administratives

Comprendre la notion d'identité de patient (identitovigilance)

Renseigner et synthétiser l'information dans les fiches du dossier patient et produire des documents

Prendre connaissance des ordonnances (cahier de prescription, ordonnances de sortie)

Organiser, coordonner et tracer l'activité de soins à partir du plan de soins :

Valider les soins et les administrations médicamenteuses (per-os, biologie, ...)

Appliquer et déclencher des protocoles de soins

Prescrire des soins et surveillances autorisées dans le cadre de son rôle propre

Ajouter des photos au DPI (photos de plaie, ...)

Tracer les relevés de surveillances de constantes et de caractéristiques

Renseigner le dossier de soins : macrocibles, fiches de liaison, ...

Transmettre des informations par la méthode des transmissions ciblées

Visualiser les résultats de laboratoire

Planifier et organiser les rendez-vous

Réagir en cas d'indisponibilité du DPI Osiris : Procédure dégradée

Formation adaptée aux besoins de l'établissement :=8.0pt

Le contenu proposé par le SIB est adapté en fonction de besoins de l'établissement.

Les règles d'usage et consignes propres à chaque établissement/service sont proposés par les référents de l'établissement, puis intégrés au programme de formation.

Le programme complet est ensuite validé par les instances compétentes de l'établissement. Le programme complet est ensuite validé par les instances compétentes de l'établissement.

